

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration Date de réception Dossier complet le Nº d'enreaistrement 04/06/13 04/06/13 F08213P0449 1. Intitulé du projet Aménagement hydroélectrique d'Entre-Deux-Guiers sur le Guiers Mort 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique S Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Mairie Nom, prénom et qualité de la personne SEJOURNE Denis habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 213 | 801 | 558 00015 Forme juridique Collectivité territoriale Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique 25° installations destinées à la production PMB = 480 kW hydroélectrique PMB < 500 kW = procédure au cas par cas 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet

Réutilisation des anciens ouvrages hydroélectriques de la papeterie d'Entre-Deux-Guiers, barrage, prise d'eau, canal de dérivation (couvert), canal de restitution (aérien), pour la mise en place d'une Aqualienne en remplacement de l'ancienne turbine suite au rachat par la commune du site industriel en friche.

La PMB de l'aménagement projeté sera de 480 kW. Il dérivera une partie du débit du Guiers Mort sur un linéaire d'environ 420 m pour rejeter les eaux turbinées dans le Guiers.

Cet aménagement fonctionnera au fil de l'eau avec un débit d'équipement de 7,3 m3/s pour une hauteur de chute brute de 6,7 m. Il produira annuellement environ 525 000 kWh en restituant un débit réservé de 840 l/s (M/10)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise : le développement d'une activité économique et industrielle pilote, le développement d'une image durable et écologique mettant en oeuvre un équipement respectant l'environnement, d'assurer une recette supplémentaire et pérenne à la commune, le développement d'un projet éducatif rappelant l'histoire industrielle locale qui a longtemps été axée en grande partie sur l'énergie hydraulique.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Barrage et prise d'eau : réfection de la crête du barrage actuel, dépose et réfection de la vanne d'isolement existante, dépose et réfection des vannes de prise d'eau et de décharge, dépose et remplacement du dégrilleur, dépose et réfection de la vanne de dégravage.

Reprise du canal d'amenée sans toucher au gabarit pour réduire les pertes de charges.

Mise en place d'une Aqualienne avec comme caractéristiques : un débit turbinable de 7,3 m3/s, un diamètre de 5,1 m, une largeur de 3,8 m, une hauteur de chute nette de 2,4 m, une puissance électrique de 110 kW.

Reprise du canal de fuite pour le nettoyer sans modifier son gabarit actuel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Fonctionnement au fil de l'eau avec restitution d'un débit réservé de 840 l/s (M/10). Les crues seront évacuées comme actuellement par déversement en crête du barrage sur le seuil déversant de 40 m.

Le dégravage et le dessablage de la prise d'eau seront réalisés en période de hautes eaux et hors période de reproduction de la truite suivis d'un déversement d'eau claire de deux heures.

R. 214-72 du code de l'environnement déclaration d'utilité pulique et autorisation	n au titre de la loi sur l'eau		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire e	st rempli	
déclaration d'utilité publique			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	plet et superficie alchalo (assistto	\dallas for f	
	rs caractéristiques	ae i operation - pre	eciser les unités de mesure utili Valeur
	Puissance Maximale Brute Débit d'équipement Module du Guiers Mort Débit réservé Hauteur de chute brute Hauteur de chute nette Productibilité		480kW 7,3 m3/s 8,39 m3/s 0,84 m3/s 6,7 m 2,4 m 525 000 kWh
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	long o	" Lat ° ' '
Entre Deux Guiers (38) Ancien site de la papéterie des Deux Guiers Rive gauche du Guiers Mort en amont du confluent avec le Guiers Vif	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée :	ef d), 8°, 10°, 18°, 2 Long. <u>5</u> ° <u>44</u> '	
	Communes traversées :		
	Ėntre Deux Guiers		
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ou			Oui X Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été auto	orisé ? 19 février 1877		
	ne de travaux ?		Oui Non
l.8 Le projet s'inscrit-il dans un programm			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5	. Sensi	bilité e	nvironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des			
Friche industrielle	3013 30	n le liet	de voile projer /
Existe-t-il un ou plusieurs de concernés) réglementant l'o	occup	ents d'u ation d	urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme es sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	2	lan d'Oo 5 janvie et ND	ccupation des Sols approuvé le 17/12/1993 dont la dernière modification date du r 2012
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementau: Complétez le tableau suivan	x dans t, par	la zon	ovens utiles, notamment à partir des informations disposibles que le site internations
http://www.developpement- Le projet se situe-t-il :	Oui	ie.gou	v.tr/etude-impact Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, aunistique et floristique de ype I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		ZNIEFF 38100002 : Marais de St Laurent du Pont et berges de l'Erretang ZNIEFF 3810 : Ensemble fonctionnel formé par la basse vallée du Guiers et les zo humides de St Laurent du Pont
n zone de montagne ?	X		Alpes du Nord
r le territoire d'une ommune littorale ?		X	
ans un parc national, un arc naturel marin, une serve naturelle (régionale nationale) ou un parc aturel régional ?	X		Chartreuse
r un territoire couvert par n plan de prévention du uit, arrêté ou le cas chéant, en cours élaboration ?		X	

dans une aire de mise e valeur de l'architecture e du patrimoine ou une zon de protection du patrimoin architectural, urbain e paysager?	et _	[X]	
dans une zon humide ayant fait l'obje d'une délimitation ?	A-011/4		Zone humide confluence de l'Herretang et du Guiers 38GC0017 Zone humide le Guiers 38GC0022
dans une communicouverte par un plan de prévention des risque naturels prévisibles ou par un plan de prévention de risques technologiques ?	es n s		arrêté 87-5617
si oui, est-il prescrit ou approuvé?	,		
dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une zone de répartition des eaux ?		¥	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

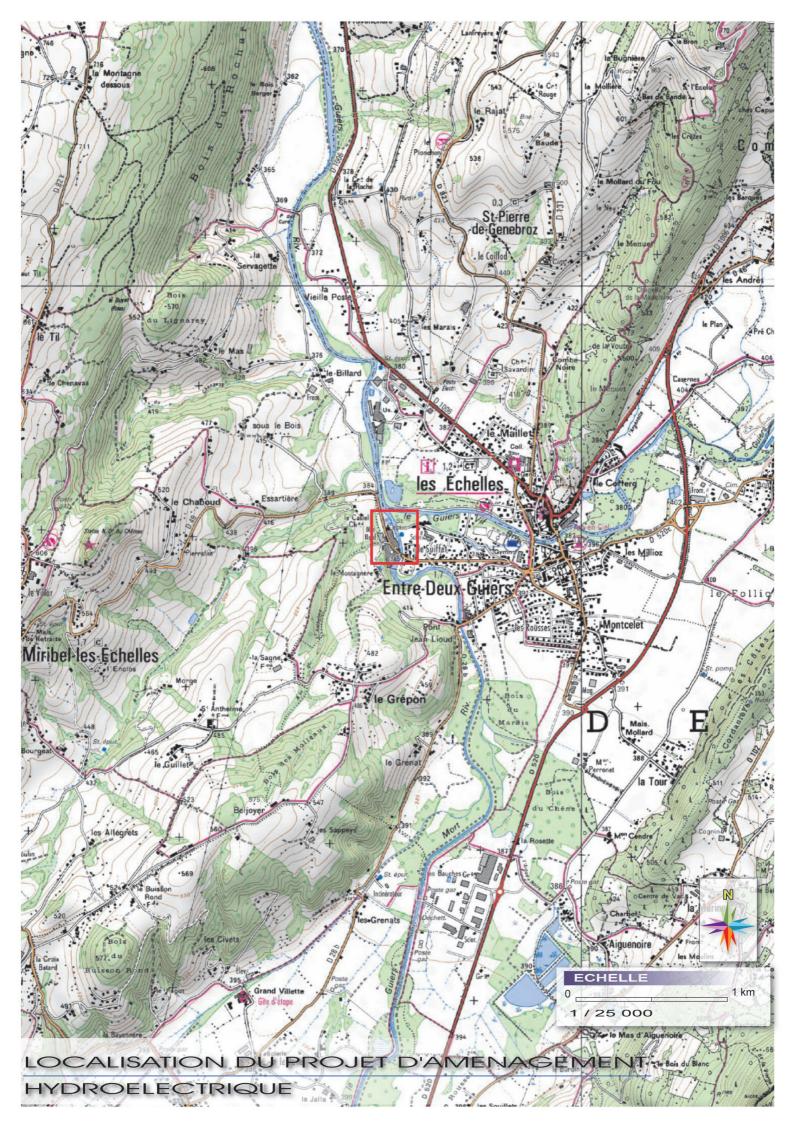
Domaine	es de l'environnement :	Oui	Nor	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		Débit d'équipement de l'Aqualienne de 7,3 m3/s pour un module de 8,39 m Artificialisation de l'hydrologie du Guiers Mort sur 420 m alimenté par un débit réservé de 840 l/s.
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
vessoul ces	est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Modifications des habitats aquatiques sur 420 m. Transit sédimentaire maintenu. Circulation piscicole envisagée dans le cadre du contrat de rivière.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

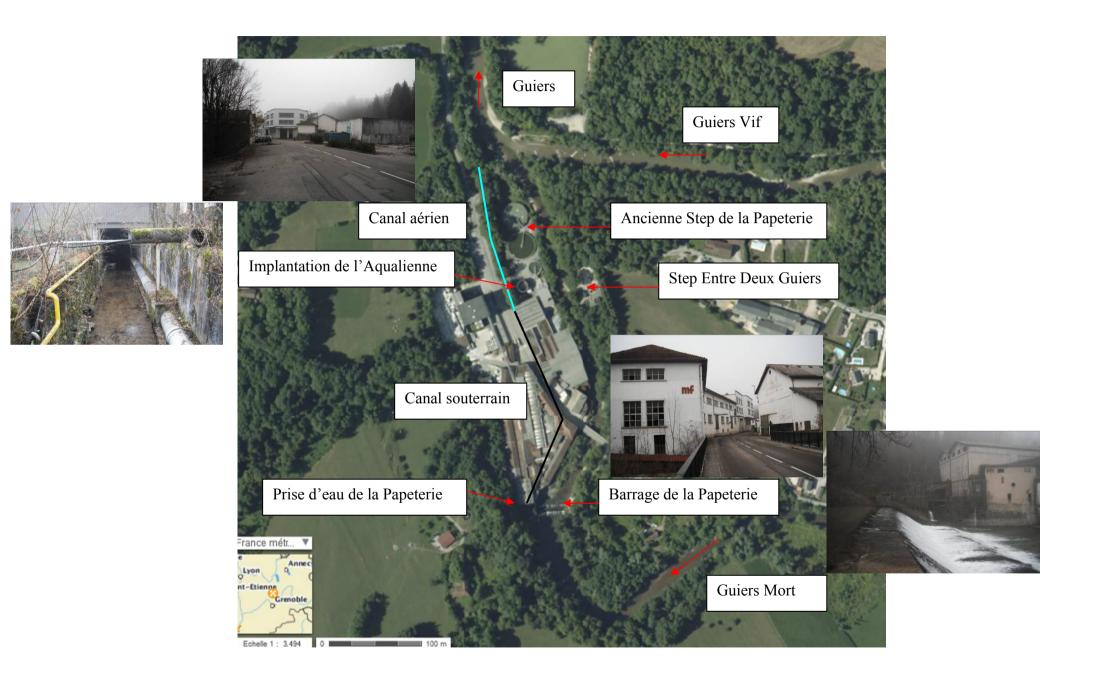
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Risque inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

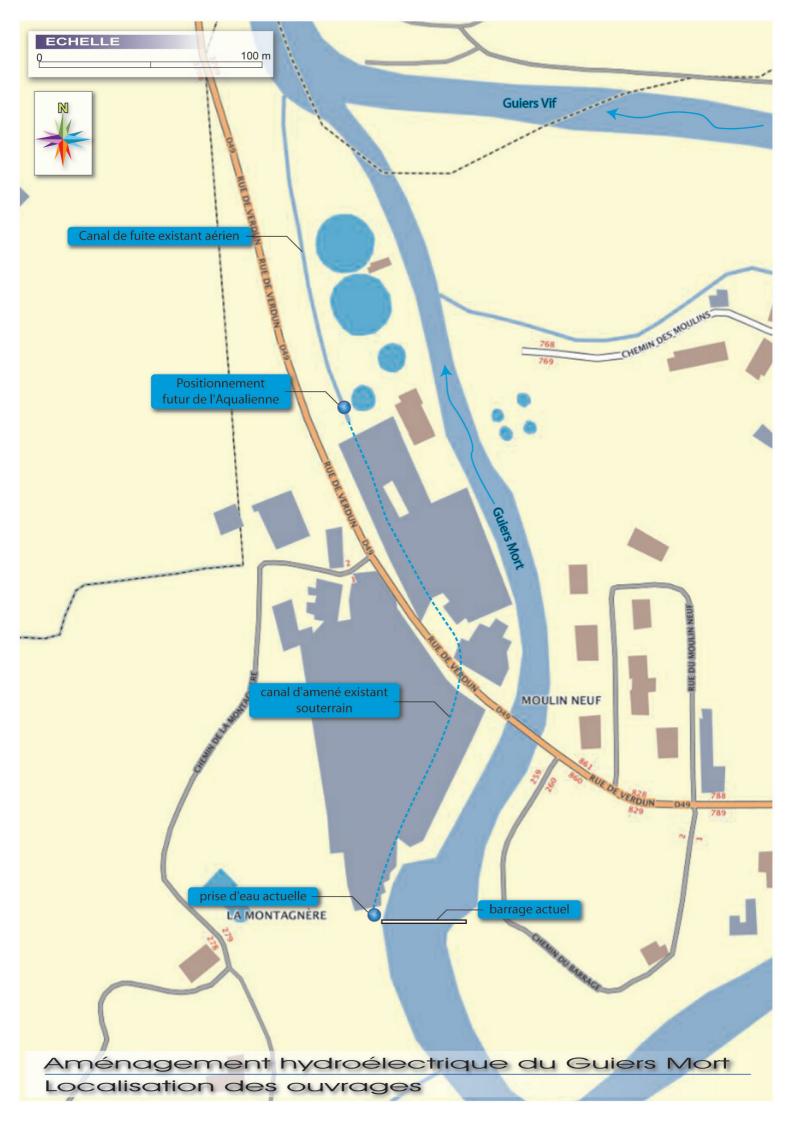
	Engendre-t-il des émissions lumineuses des Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	,	X
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X

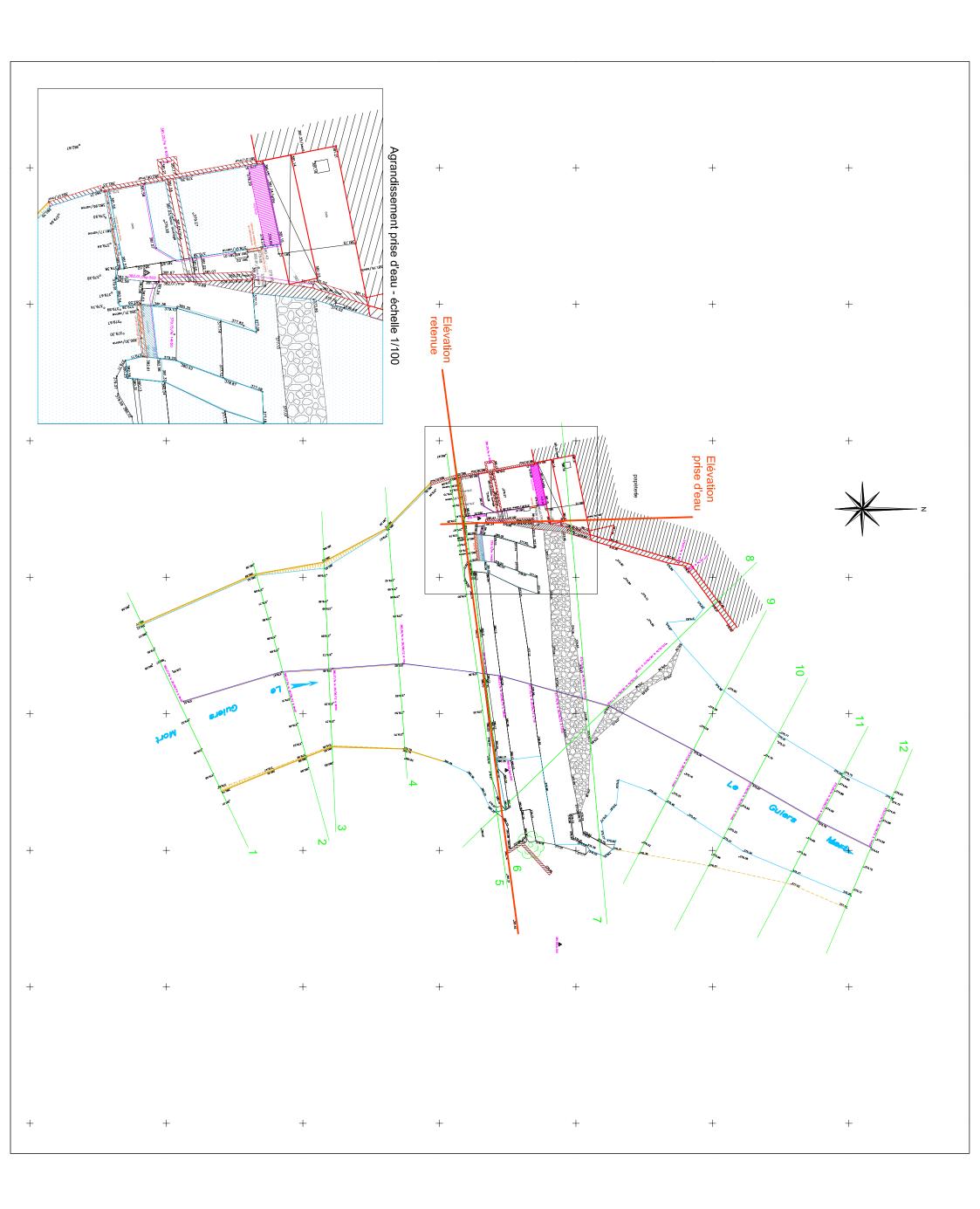
	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non	Si oui, décrivez lesquelles ;
3 Les incidences o	projet identifiées au / 1 cent elles auccentibles d'en le de // L.
The Heathern Street >	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
ui Non	Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
u regard du formu	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre proiet fasse l'obiet d'une étude d'impact d
u regard du formu u'il devrait en être (
u regard du formu J'il devrait en être (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre proiet fasse l'obiet d'une étude d'impact d
u regard du formu u'il devrait en être (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre proiet fasse l'obiet d'une étude d'impact d
u regard du formu u'il devrait en être (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre proiet fasse l'obiet d'une étude d'impact d
u regard du formu u'il devrait en être «	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre proiet fasse l'obiet d'une étude d'impact d
u regard du formu u'il devrait en être (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
J'il devrait en etre (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
u regard du formu u'il devrait en être (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
J'il devrait en etre (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
J'il devrait en etre (ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
U'il devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
U'il devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
Uil devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
u'il devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
u'il devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o spensé ? Expliquez pourquoi.
u'il devrait en etre	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o spensé ? Expliquez pourquoi.
u'il devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o spensé ? Expliquez pourquoi.
u'il devrait en etre d	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact c spensé ? Expliquez pourquoi.
il devrait en etre	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o spensé ? Expliquez pourquoi.

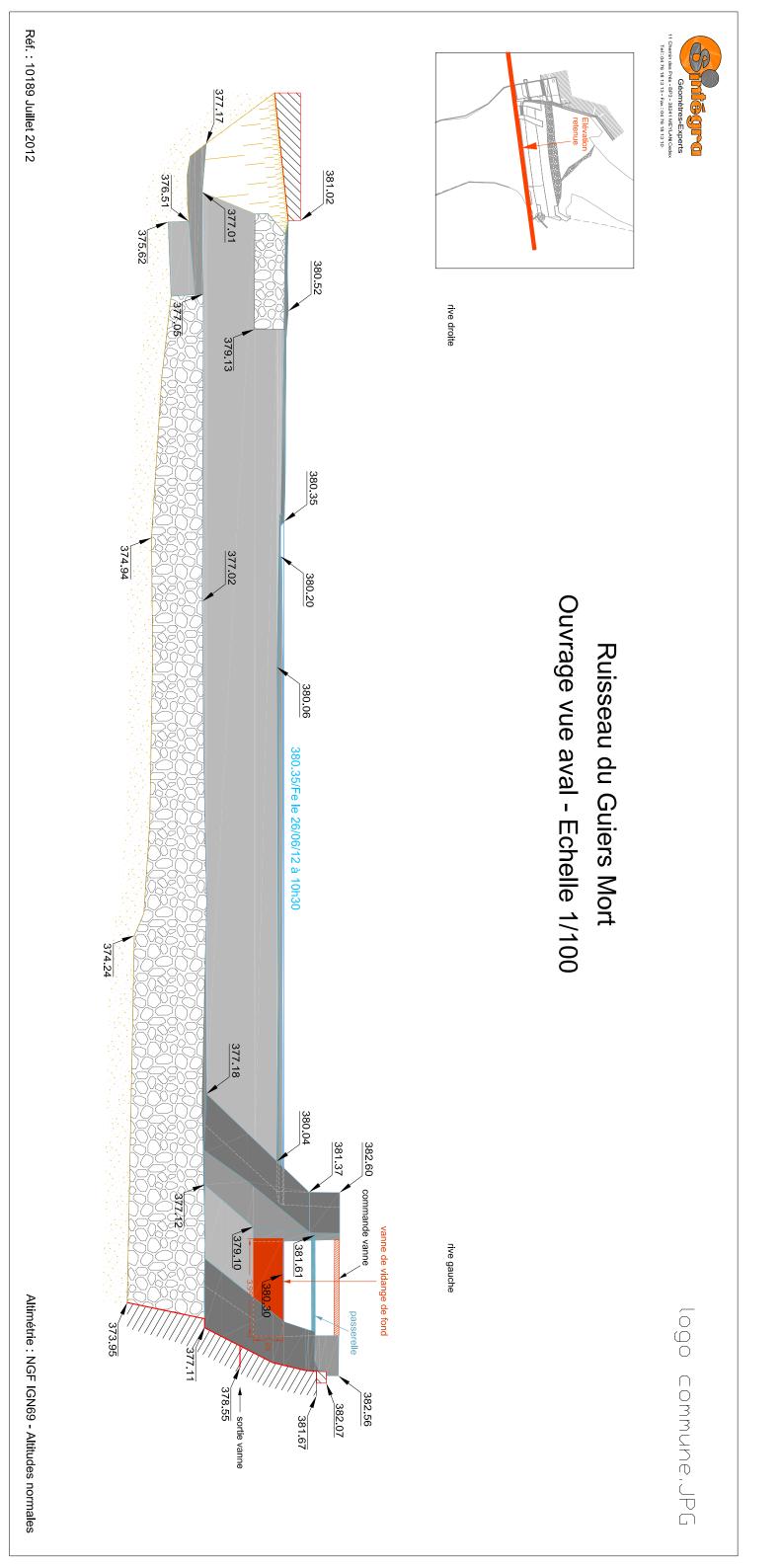
X1			8. Annex	æs		
8	3.1 Annex	es obligatoires				
			Objet			
1	L'annex	re n°1 intitulée « informat	tions nominatives relatives au	maître d	d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan d'extrait	de situation au 1/25 00 s cartographiques du de	00 ou, à défaut, à une échel ocument d'urbanisme s'il exist	le comp e) ;	orise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir	X
3	ac voc,	mum, 2 photographies c l'une devant permettre e lointain ;	datées de la zone d'implantat e de situer le projet dans l'el	ion, ave	ec une localisation cartographique des prises ement proche et l'autre de le situer dans le	Х
4	Un plan 18°, 28° d	du projet <u>ou</u> , pour les tr a) et b), 32°, 41° et 42° u	ravaux, ouvrages ou aménag un projet de tracé ou une enve	eloppe	visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, de tracé ;	X
5	aérienne et 1/5 00	es datées et complétées	s si nécessaire selon les évoluti	mum) p	es 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), ouvant prendre la forme de photos entes, à une échelle comprise entre 1/2 000 errains avoisinants ainsi que les canaux, plans	x
Ve	euillez cor		transmises par le maître d'ouv int en indiquant les annexes jo ent		u pétitionnaire u présent formulaire d'évaluation, ainsi que le	es
			Objet			
			9. Engagement et s	ignatur	e	
Je (certifie sur	r l'honneur l'exactitude	des renseignements ci-dessus	X		
ı	Fait à	Entre Deux Guiers		le,	15 mai 2013	
Sig	nature					





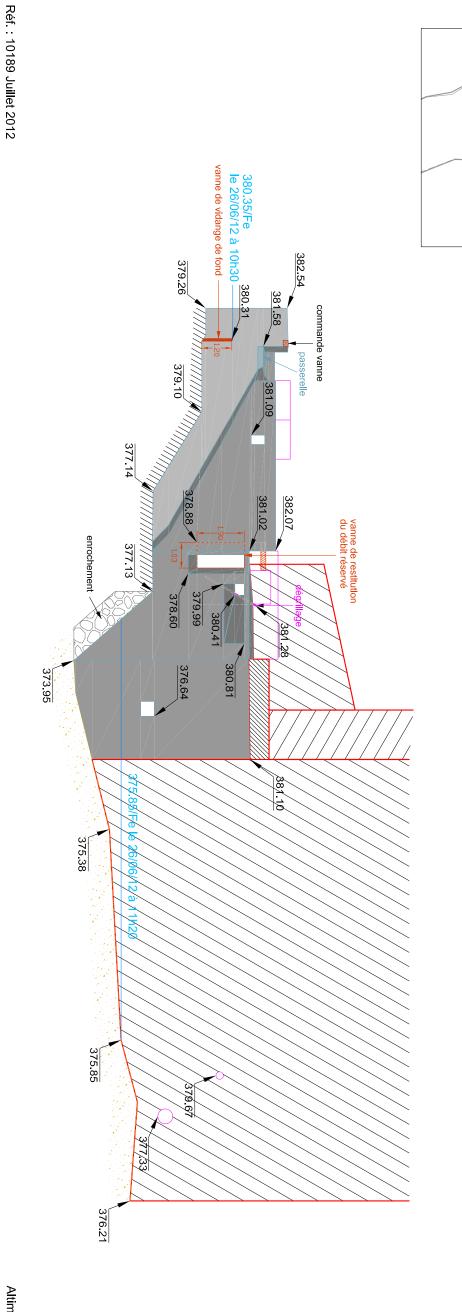






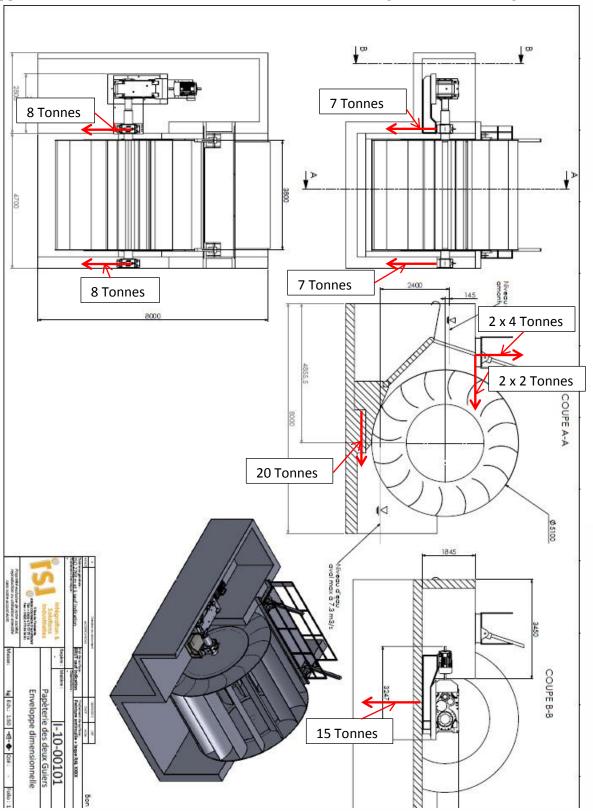


Ruisseau du Guiers Mort Ouvrage prise d'eau - coupe transversale - Echelle 1/100



Altimétrie : NGF IGN69 - Altitudes normales

Les données définies ci-dessous sont des valeurs approximatives, des études plus approfondies sont nécessaires afin de déterminer les charges transmises au génie civil.



1	Diana da Marasa As		Créé le :	09/10/2012	11/2 4	
(A)	Plan de Masse Ac	•	Par:	GRISSOLANGE	Aqualienne	
	Silo d'Elillo (300% 001013	rai.	FRANCOIS	La Butliste decetagique	
	Références :	Indice :	Modifié le :	10/10/2012	Page	
HJE	I-10-00101		Par:		- 2 -	
INDUSTRIES	Ce document est la	propriété exclusive d	e H3E-Industries. Diffus	ion et reproduction inte	rdites sans autorisation.	

